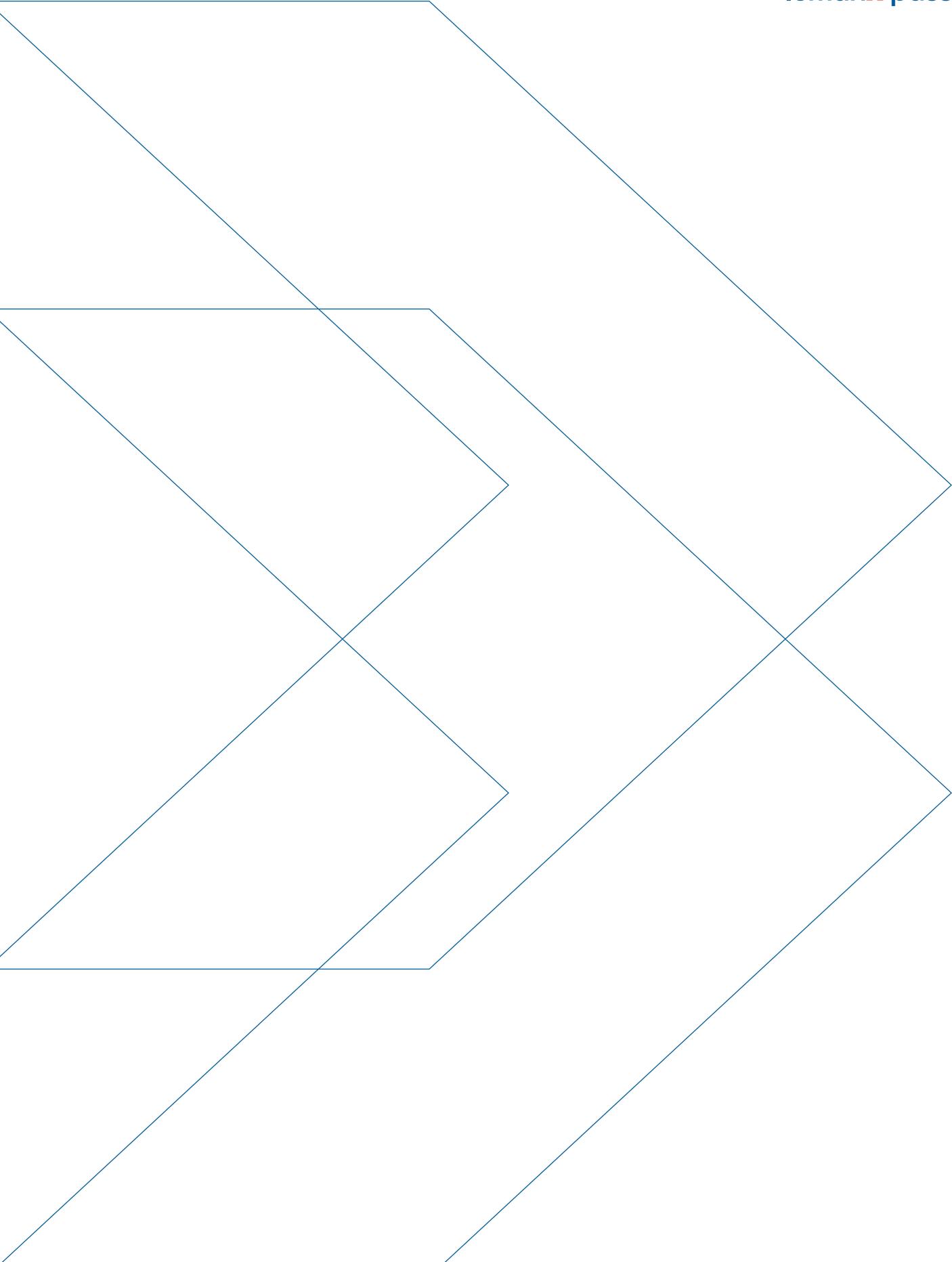


# 2020

## RAPPORT DE GESTION

**léman»pass**  
nos voyages sans frontière



# Sommaire

---

<b>1.</b>	<b>Le mot du Responsable opérationnel : Rémy Burri</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>Organisation</b>	<b>5</b>
a.	Conseil stratégique	6
b.	Comité de direction	7
c.	Comité opérationnel	8
d.	Groupe de Travail Communication	9
<b>3.</b>	<b>Les activités de Léman Pass</b>	<b>10</b>
a.	REPLEX, chambre de répartition	11
b.	Les contrats et conventions	12
c.	Actions de communication & coûts	13
<b>4.</b>	<b>Ventes année 2020</b>	<b>20</b>
<b>5.</b>	<b>Les décomptes Léman Pass</b>	<b>28</b>
<b>6.</b>	<b>Le rapport de l'organe de révision</b>	<b>34</b>
a.	Tableau synoptique : par partenaires	36
b.	Tableau synoptique : par tarifs	37

---



1.

# Le mot du Responsable opérationnel



**Ce premier rapport de gestion Léman Pass, qui rend compte de l'activité des Comités de direction et opérationnel ainsi que du Conseil stratégique, scelle la véritable révolution que le réseau ferroviaire transfrontalier Léman Express a soulevé dans la mobilité régionale.**

Certes, 2020 figure comme une année ô combien singulière car frappée par une crise sanitaire sans précédent. La Covid et les mesures préventives édictées par les autorités suisses et françaises (confinement, télétravail) ont impacté les actions du Léman Express et conséquemment celles de la communauté tarifaire Léman Pass. Nonobstant ces coups de frein de l'activité économique, les résultats qui traduisent la fréquentation des lignes franco-valdo-genevoises et les ventes liées restent prometteurs.

En effet, si on se réfère aux mois de janvier et février 2020 (avant le premier confinement), les projections arithmétiques chiffrées à KCHF 21'100 démontrent que l'objectif visé soit CHF 22 millions était quasiment atteint. Un élément encourageant pour les Autorités Organisatrices et les Opérateurs qui ont

consenti des efforts redoublés afin de répondre aux besoins exprimés par la clientèle des transports publics (trains, bus urbains, trams, cars, navettes lacustres) des deux cantons suisses et de France voisine.

2020 est aussi l'année de consolidation des différents outils qui permettent à Léman Pass de gérer le produit du trafic de la nouvelle tarification transfrontalière. Une Chambre de répartition a ainsi été créée. Elle enregistre les ventes des partenaires, contrôle la complétude et la plausibilité des données de vente, calcule la répartition des recettes et établit les décomptes au regard de toutes les informations financières.

Pour mener à bien cette mission rendue complexe par la multiplicité des partenaires et l'usage de deux monnaies (euros et francs suisses), Léman Pass a opté pour un logiciel de haute précision : REPLEX. Ce dernier, conçu pour être compatible avec les systèmes de billettiques français et suisses, a nécessité des ajustements notamment en ce qui concerne l'automatisation des livraisons de données. Il est à relever que REPLEX est le fruit d'une intense collaboration entre les différents acteurs/partenaires, qui a débuté en 2012.

En termes de communication, Léman Pass a réédité son plan, cartographie concise des lignes ferroviaires et routières transfrontalières afin d'y mentionner des informations complémentaires. Des campagnes d'affichage et digitales, visant à accroître la clientèle, ont par ailleurs ponctué 2020. Tandis que le site lemanpass.com a été repensé et modifié afin de mettre en exergue l'assortiment tarifaire et élargir le champ des réponses aux questions que se posent les clients.

**Rémy Burri**  
Responsable opérationnel



# 2.

## Organisation

À l'occasion de l'ouverture intégrale du réseau Léman Express, la coopération franco-suisse en matière de transports publics de voyageurs dans la région du Grand Genève s'est élargie afin de poursuivre plusieurs objectifs :

- Développer l'attractivité des transports publics transfrontaliers
- Encourager la multimodalité en permettant aux passagers de voyager avec un seul titre de transport par trajet
- Faciliter l'acquisition de ces titres de transport
- Maximiser les recettes de vente de titres de transport
- Renforcer l'interopérabilité en veillant à ce que les opérateurs adhèrent à un tarif commun et forment une communauté tarifaire organisée permettant une collaboration fructueuse.

Pour ce faire, l'ensemble des représentants des opérateurs membres de Léman Pass se retrouvent régulièrement au sein de comités, lieux d'échanges et de décisions concernant l'actualité de la communauté tarifaire Léman Pass.

## a.

# Conseil stratégique (CoStrat)

Le Conseil stratégique est l'organe en charge de l'exécution, du développement et du contrôle de la Convention conclue entre les Autorités Organisatrices et les Opérateurs.

Il est composé d'un représentant et d'un suppléant désignés par chacune des parties.

Les décisions prises par le Conseil stratégique interviennent sous réserve de leur validation par les organes de chaque partie.

À noter que l'Office fédéral des transports siège au Conseil stratégique, sa voix est consultative.

NOM Prénom	Institution	Fonction	Qualité
FAVRE David	OCT	Président	Autorité organisatrice
GUIBERT Martine	AURA	Membre	Autorité organisatrice
DOUBLET Gabriel	Annemasse Agglo	Membre	Autorité organisatrice
DEFALQUE Marc	tpg	Membre	Opérateur
BARBEY Alain	CFF	Membre	Opérateur
THAUVETTE Alain	SNCF	Membre	Opérateur
SABATHIE Carine	Annecy Agglo	Membre	Autorité organisatrice
GODBERT Loïc	Thonon Agglo	Membre	Autorité organisatrice
COURBOIN Véronique	CC Pays d'Evian	Membre	Autorité organisatrice
SAIDI Nabyl	Valserhône	Membre	Autorité organisatrice
BAUD-ROCHE Astrid	GLCT	Membre	Autorité organisatrice
BOEHLER Antoine	SMGN	Membre	Opérateur
ZAUGG Richard	TPN	Membre	Opérateur
LE FAUCONNIER Amélie	TP2A	Membre	Opérateur
DIETRICH Nelly	SAT à Annemasse et Cluse	Membre	Opérateur
DURAND Paul-Henri	Régie départementale des transports de l'Ain	Membre	Opérateur
BABE Christophe	SIBRA	Membre	Opérateur
GUILI Guillaume	STAT	Membre	Opérateur
RUDYK Benoît	Transdev Haute-Savoie	Membre	Opérateur
PONCET Frédéric	ALSA Bustour Gex S.A.S	Membre	Opérateur
DIETRICH Nelly	SAAT du Chablais et du Faucigny Thonon	Membre	Opérateur
VASSET Chloé	Cars Philibert	Membre	Opérateur
BACHET Sébastien	SA Transports Francony	Membre	Opérateur
DOLBET David	Voyages Loyet	Membre	Opérateur
RUDYK Benoît	Transdev Bassin Annecien	Membre	Opérateur
BURRI Rémy	GCT	Participant	Organe gestion
MULLER Aline	Office Fédéral des Transport	Participante	Voix consultative

➤ Les membres permanents du Conseil stratégique Léman Pass (en gras dans le tableau), dont la voix est indispensable à la décision conformément à l'art. 30 al. 2 de la CCTLP, désignent une personne membre et un suppléant contacté en priorité en cas d'absence, afin de faciliter le processus.



## b. Comité de direction (CoDir)

Le Comité de direction est l'organisme de conduite institué par Léman Pass. Il est constitué d'un représentant et d'un suppléant désignés par chacune des parties liées par la Convention et choisis parmi leurs membres.

Le Comité de direction est composé de représentants de parties permanentes à savoir: l'État de Genève, la Région Au-

vergne-Rhône-Alpes, Annemasse-Les-Voirons Agglomération, les CFF, SNCF Mobilités et les tpg.

Il comporte aussi des parties non permanentes (celles qui sont incluses dans la Convention mais non désignées comme permanentes) qui siègent au Comité de direction à leur discrétion.

NOM Prénom	Institution	Fonction	Qualité
PAVAGEAU Benoît	OCT	Président	Autorité organisatrice
GAMON Philippe	AURA	Membre	Autorité organisatrice
CRASTES Pierre-Jean	Annemasse Agglo	Membre	Autorité organisatrice
BERNARDON Nicolas	tpg	Membre	Opérateur
STUEBI Antoine	CFF	Membre	Opérateur
BELLOT Laurence	SNCF	Membre	Opérateur
CAILLIAU-DUBARD Pierre	Annecy Agglo	Membre	Autorité organisatrice
GODBERT Loïc	Thonon Agglo	Membre	Autorité organisatrice
COURBOIN Véronique	CC Pays d'Evian	Membre	Autorité organisatrice
SAIDI Nabyl	Valserhône	Membre	Autorité organisatrice
BAUD-ROCHE Astrid	GLCT	Membre	Autorité organisatrice
BOEHLER Antoine	SMGN	Membre	Opérateur
GESSLER Yann	TPN	Membre	Opérateur
LE FAUCONNIER Amélie	TP2A	Membre	Opérateur
DIETRICH Nelly	SAT à Annemasse et Cluses	Membre	Opérateur
DURAND Paul-Henri	Régie départementale des transports de l'Ain	Membre	Opérateur
BABE Christophe	SIBRA	Membre	Opérateur
GUILI Guillaume	STAT	Membre	Opérateur
RUDYK Benoît	Transdev Haute-Savoie	Membre	Opérateur
PONCET Frédéric	ALSA Bustour Gex SA	Membre	Opérateur
DIETRICH Nelly	SAAT du Chablais et du Faucigny Thonon	Membre	Opérateur
VASSET Chloé	Cars Philibert	Membre	Opérateur
BACHET Sébastien	SA Transports Francony	Membre	Opérateur
DOLBET David	Voyages Loyet	Membre	Opérateur
RUDYK Benoît	Transdev Bassin Annecien	Membre	Opérateur
MULLER Aline	Office Fédéral des Transport	Participante	Voix consultative
BURRI Rémy	GCT	Participant	Organe de gestion

➤ Les membres permanents du Comité de Direction Léman Pass (en gras dans le tableau), dont la voix est indispensable à la décision conformément à l'art. 35 al. 2 de la CCTLP, désignent une personne membre et un suppléant contacté en priorité en cas d'absence, afin de faciliter le processus.

## C.

# Comité opérationnel (CoOp)

Le Comité opérationnel détermine sa structure de travail en cohérence avec l'organisation des membres de la Convention qui régit Léman Pass.

Son rôle est de répondre efficacement aux besoins opérationnels des opérateurs et aux besoins du Comité de direction. Il est également tenu de se prononcer sur toute question relevant de la Convention. Enfin, il statue sur la proposition d'une Partie ou de l'Organe de gestion qui doit rapporter les travaux menés au sein des groupes de travail.

Le Comité opérationnel peut être soit saisi par le Comité de direction pour traiter un sujet lié à la gestion du Tarif Léman Pass, soit par une des Parties pour une question relevant de la Convention. Il peut aussi s'au-

to-saisir selon les besoins opérationnels. Il établit et soumet à l'approbation du Conseil stratégique le mandat de l'Organe de gestion et demande à ce dernier, notamment, de mettre en place une organisation opérationnelle qu'il valide.

Par ailleurs, il fixe, sur proposition de l'Organe de gestion, son fonctionnement via un règlement d'organisation qu'il entérine, la création de groupes de travail thématiques ou liés à des projets si nécessaire, ainsi que les délégations faites à ces groupes de travail. Les services des Autorités Organisatrices sont associés lorsqu'ils sont amenés à préparer des décisions relevant du domaine de compétences du Comité stratégique ou du Comité de direction.

NOM Prénom	Institution	Fonction	Qualité
BURRI Rémy	GCT	Président Comité	Organe gestion
TALABARD Isabelle	AURA	Membre	Gestionnaire Plateforme
MAISON Leslie	tpg	Membre	Opérateur
STÜBI Antoine	CFF	Membre	Opérateur
BENETIER Marlène	SNCF	Membre	Opérateur
LE FAUCONNIER Amélie	TP2A	Membre	Opérateur
DELILOVIC Nermina	TPN	Membre	Opérateur
BOUVIER-ROLLAND Valérie	SMGN	Membre	Opérateur
DIETRICH Nelly	Sté Annemassienne de Transports à Annemasse et Cluses	Membre	Opérateur
DURAND Paul-Henri	Régie départementale des transports de l'Ain	Membre	Opérateur
BABE Christophe	SIBRA	Membre	Opérateur
GUILI Guillaume	STAT	Membre	Opérateur
RUDYK Benoît	Transdev Haute-Savoie	Membre	Opérateur
LANZANA José	ALSA Bustour Gex SA	Membre	Opérateur
DIETRICH Nelly	SA des Autos Transports du Chablais et du Faucigny Thonon	Membre	Opérateur
VASSET Chloé	Cars Philibert	Membre	Opérateur
BACHET Sébastien	SA Transports Francony	Membre	Opérateur
DOLBET David	Voyages Loyet	Membre	Opérateur
RUDYK Benoît	Transdev Bassin Annecien	Membre	Opérateur

➤ Le Comité opérationnel prend ses décisions à la majorité des Parties représentées qui s'expriment, devant être constituée de l'unanimité des parties signataire de la Convention relative à la Communauté Tarifaire Léman Pass, ayant la qualité de membres permanents, auquel est ajouté le bénéficiaire de la délégation de service public d'Annemasse Agglomération.

## d. Groupe de Travail Communication (GT Com)

Le Groupe de Travail communication a pour mission de définir une stratégie de communication établie en accord avec le Comité de direction et selon un budget préalablement défini.

Il lui revient de déterminer quelles actions de communication sont les plus adaptées face à des attentes particulières, des publics spécifiques.

Les membres de ce groupe de travail sont constitués de représentants des Autorités Organisatrices et des Opérateurs.

NOM Prénom	Institution	Fonction	Qualité
LÉGER Sylvie	GCT	Présidente GT Com	Organe de Gestion
TROLL Karen	OCT	Membre	Autorité organisatrice
GOURDOL Michel	AURA	Membre	Autorité organisatrice
BORREDON Jean-Marc	Annemasse Agglo	Membre	Autorité organisatrice
LOMBARD Jean-Marc	Anancy Agglo	Membre	Autorité organisatrice
GODBERT LOÏC	Thonon Agglo	Membre	Autorité organisatrice
SAIDI Nabyl	Valserhône	Membre	Autorité organisatrice
DOUGLAS Murielle	GLCT	Membre	Autorité organisatrice
PEIRERA Isabel	tpg	Membre	Opérateur
RRAHMANI Arjeta	CFF	Membre	Opérateur
BOUVIER-ROLLAND Valérie	SMGN	Membre	Opérateur
PELLETIER Christophe	SNCF	Membre	Opérateur
MULLER Antoine	TPN	Membre	Opérateur
GOULET Céline	TP2A	Membre	Opérateur
DURAND Paul-Henri	Régie départementale des transports de l'Ain	Membre	Opérateur
FRIZZERA Sabine	SIBRA	Membre	Opérateur
GUILI Guillaume	STAT	Membre	Opérateur
BEGAIN Sylvie	Transdev Haute-Savoie	Membre	Opérateur
MONTEIRO Céline	Lémanis	Participante	Opérateur

# 3.

## Les activités de Léman Pass

La mise en circulation intégrale en décembre 2019 du réseau ferroviaire transfrontalier Léman Express, nouvelle offre de mobilité franco-valdo-genevoise, a requis la création d'une communauté tarifaire. Léman Pass regroupe ainsi 10 opérateurs suisses et français. La communauté est en charge de la tarification qui s'applique à tous les trajets transfrontaliers à l'échelle du bassin franco-valdo-genevois, quel que soit le mode (train, car, bus urbain, tram, bateau...) de transport public emprunté.

Ce contexte a nécessité l'instauration d'une chambre de répartition commune pour tous les partenaires. Le périmètre de cette chambre de répartition est celui des produits du trafic de la nouvelle tarification transfrontalière. Sur mandat des autorités locales, le périmètre peut être étendu aux produits du trafic interne des zones incluses dans le périmètre Léman Pass.

Les tâches de la Chambre de répartition ont notamment été les suivantes :

- Répartition des recettes des partenaires
  - Enregistrement des ventes des partenaires .
  - Contrôle de complétude et plausibilité des données de ventes des partenaires.
  - Le cas échéant, demande de mise-à-jour ou corrections des données des ventes.
  - Calcul de la répartition des recettes primaire (entre parcours et zones)
  - Le cas échéant calcul de la répartition secondaire (dans les zones ou entre les parcours).

- Établissement des décomptes avec toutes les informations financières et de trafic (voyages et voyageurs-kilomètres) nécessaires.
- Commission de distribution.
  - Calcul des commissions de distribution sur la base des ventes de chaque partenaire et des taux fixés.
  - Calcul de la prise en charge financière de la commission de distribution sur la base des recettes réparties à chaque partenaire.
  - Établissement des décomptes de commissions.
- Établissement des reportings mensuels et annuels.
- Mise à disposition des partenaires - selon les autorisations d'accès définies - des bases de données concernant les ventes, les recettes réparties et les commissions.
- Prévisions et contrôle budgétaire des recettes.
- Constitution et mise à disposition des partenaires d'une base de données d'analyse du marché et de planification de la communication.

Toutes les opérations et donc les décomptes peuvent être effectuées dans les deux monnaies concernées (EUR et CHF). Dans le cadre des décomptes, il a été tenu compte de la nécessité de minimiser les flux financiers transfrontaliers pour limiter les coûts et les risques de change. Pour effectuer ces tâches avec efficacité et efficience, GCT Sàrl qui a pour mission de gérer les communautés tarifaires, s'est dotée d'un outil informatique: REPLEX.



## a.

# L'outil REPLEX (chambre de répartition)

### DÉFINITION >>

Ce logiciel permet la répartition des recettes mensuelles en provenance des partenaires. Chaque partenaire est actif au sens où il fournit ses données de vente sur REPLEX et les valide. La répartition s'effectue ensuite dans un deuxième temps par GCT Sàrl.

REPLEX est un outil de haute précision qui requiert des réglages stricts. Logiciel offrant un haut potentiel, il nécessite d'ailleurs pour ses utilisateurs des connaissances informatiques élevées et une grande maîtrise de la billettique.

Son haut potentiel peut permettre l'intégration de nouvelles communautés tarifaires. Il a été conçu pour être compatible avec des systèmes billettiques français et suisses. Il prend en compte les deux monnaies (EUR et CHF), les titres de transport étant en effet vendus dans les deux devises.

La lecture des ventes peut être effectuée également en francs suisses et en euros, selon un taux de change de référence.

Le premier exercice effectué sur l'année 2020 a nécessité quelques ajustements notamment en ce qui concerne l'automatisation des livraisons de données.

Chaque opérateur a accès aux rapports fournis par le logiciel en fonction de ses accréditations.

### COLLABORATION ENTRE LES PARTENAIRES >>

En 2020, le groupe technique s'est réuni à de nombreuses reprises pour valider la recette du logiciel et coordonner la mise en production. Ce logiciel est le fruit d'une intense collaboration entre les différents acteurs/partenaires, collaboration qui a duré plusieurs années. Cet outil informatique représente l'aboutissement d'un travail de longue haleine de la part de toutes les personnes impliquées.

### AUDIT >>

Entré en septembre 2020 dans sa phase de «Validation du Service Régulier», REPLEX a fait l'objet d'un audit *IT* (Technologie de l'Information) avant de passer en phase définitive de production. Cet audit a couvert la totalité des processus, sur la base d'un échantillon de données représentatif des transactions de Léman Pass.

### CONCLUSION DE L'AUDIT >>

Selon les auditeurs, les testings n'ont pas révélé d'anomalie concernant le bon fonctionnement de l'outil REPLEX. Cependant, ils recommandent de mettre en place un logiciel permettant d'assurer l'intégralité des données, en amont de l'intégration de celles-ci dans REPLEX.

Ils recommandent également de mettre en place des seuils de signification, par discussion avec les différents partenaires, en cas d'écart identifié entre les outils et les fichiers de contrôle.



## b.

# Les contrats et conventions (CCTLP & COLP)

À l'occasion du lancement intégral du réseau Léman Express, la coopération franco-suisse en matière de transports publics dans la région du Grand Genève, a poursuivi des objectifs visant à simplifier l'accès des voyageurs et à gérer, de manière efficiente, les intérêts des partenaires.

Des actions ont été menées pour renforcer l'attractivité des transports publics transfrontaliers et encourager la multimodalité en permettant aux passagers de voyager avec un seul titre de transport par trajet. Des efforts ont été également déployés pour faciliter l'acquisition des titres de transport, renforcer l'interopérabilité et maximiser les recettes de vente.

Dès lors, les Autorités Organisatrices et les opérateurs ont défini les modalités de fonctionnement de la communauté tarifaire Léman Pass en signant les deux conventions suivantes :

- La Convention relative à la Communauté Tarifaire Léman Pass (CCTLP)
- La Convention des Opérateurs du Léman Pass (COLP)

### CCTLP >>

La **Convention relative à la Communauté Tarifaire Léman Pass (CCTLP)** a pour objet de définir les modalités de fonctionnement et de répartition des recettes et des charges de Léman Pass afin que les membres, liées à cette Convention, mettent en œuvre la politique tarifaire. Ainsi elle détermine :

- le cadre et les modalités de la coopération entre les partenaires concernant la définition, l'organisation, le développement et le financement du tarif Léman Pass.

- les principes de construction et les modalités d'application ainsi que de la distribution du tarif Léman Pass. Ce tarif comprend les principes applicables à l'intérieur du périmètre de validité de Léman Pass et l'assortiment proposé.
- la gouvernance applicable au sein de la Communauté tarifaire Léman Pass comprenant la définition des obligations des partenaires et la désignation des organes permettant d'assurer cette coopération et son bon fonctionnement.
- la répartition des recettes entre les partenaires et les principes de commissionnement des ventes. Des conventions ad hoc par zone précisent les modalités de collecte, de traitement et de répartition des recettes.

La convention donne le cadre utile à l'élaboration du tarif Léman Pass. Lequel peut évoluer de manière coordonnée en fonction des objectifs et des besoins.

### COLP >>

La Convention qui régit Léman Pass encadre en outre la **Convention des Opérateurs du Léman Pass (COLP)**. Celle-ci définit notamment les modalités techniques et opérationnelles de mise en œuvre, de suivi et de reversement des recettes de la Communauté tarifaire Léman Pass.

Chaque modification des conventions est adressée au Comité de direction.



## C. Actions de communication & coûts

L'année 2020, rythmée par les multiples mesures sanitaires liées à la pandémie, a entravé l'activité économique transfrontalière et les déplacements induits. Les ralentissements successifs ont eu des incidences significatives sur les actions de communication prévues par la communauté tarifaire Léman Pass. Toutefois, certaines actions ont été maintenues.

### UNE SIGNATURE ET UNE MARQUE SCÉLÉES >>

Après le lancement du Léman Express, il était nécessaire de d'affirmer la présence de ce nouveau mode de transport, fédérant dix opérateurs franco-valdo-genevois, dans le paysage de la mobilité transfrontalière.

Dès lors, la communauté tarifaire **Léman Pass** a été créée et a simultanément déposé sa marque « Léman Pass » ainsi que la signature « Nos voyages sans frontière » auprès des instances légales.

**léman»pass**  
nos voyages sans frontière

### UNE APPROCHE HUMAINE ET UNE PRÉSENCE AUPRÈS DU PUBLIC >>

Dans le cadre des « semaines de la mobilité douce » organisées au centre commercial La Praille en automne 2020, la distribution des plans Léman Pass ainsi que la promotion de l'offre multimodale ont été assurés.

Entre 150 et 200 personnes sont venues chaque jour spontanément sur le stand en quête d'information, représentant environ 3'000 personnes durant toute l'opération alors que la fréquentation du centre commercial a, durant la même période, subi les effets de la crise.



## UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION DIGITALE »

Léman Pass étant une nouvelle communauté tarifaire, encore inconnue du grand public, tous les instruments de communication étaient à mettre en place en 2020, en élaborant notamment une stratégie de communication digitale.

Pour se faire, l'approche s'est faite sur 3 axes :

- Ancrer la mission
- Communiquer sur l'offre (assortiment des titres de transports, supports, points de vente)
- Penser une stratégie marketing globale
  - En définissant les cibles, et les objectifs par cible (notoriété, image, quantitatifs, objectifs d'action...),
  - En redéfinissant les messages et les supports pour chacune des cibles, permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Les actions suivantes ont donc été mises en place :

- Refonte du site lemanpass.com
- Création des pages sur Facebook, Instagram et LinkedIn
- Définition des cibles par zones géographiques (axes du Léman Express et zones tarifaires)
- Définition des structures de publications

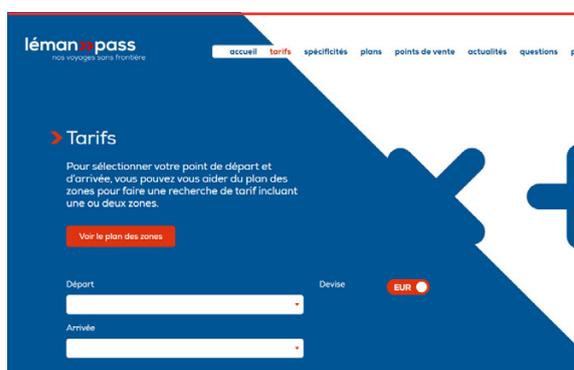
## LE SITE LEMANPASS.COM »



Le site Internet lemanpass.com, créé en automne 2019, a été repensé et modifié. La stratégie digitale dans son ensemble visait à ancrer la mission de Léman Pass, à mettre en exergue l'assortiment tarifaire et à élargir le champ des réponses aux questions que se posent les voyageurs. Dans le même temps, il s'agissait de développer le capital sympathie auprès du public en assurant notamment un suivi des commentaires postés par les visiteurs.

En 2020, le calculateur de tarif permettant aux voyageurs de calculer le prix exact de leurs voyages en fonction du lieu de départ et d'arrivée, a migré sur le system NOVA favorisant ainsi une cohérence avec les applications des opérateurs. D'autres éléments, tels la FAQ, les points de ventes ou les pages d'actualités sont venus compléter les pages existantes afin d'informer les voyageurs sur l'éventail des offres concernant les titres de transport.

Ces réadaptations ont été pertinentes. Car en dépit des périodes de confinement, puis de semi-confinement qui ont ponctué l'année 2020, les résultats extraits de Google Analytics ont présenté plus de 31'000 sessions sur le site, et révélé un excellent taux de rebond de 35.71%.



## UNE COMMUNICATION CIBLÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX >>

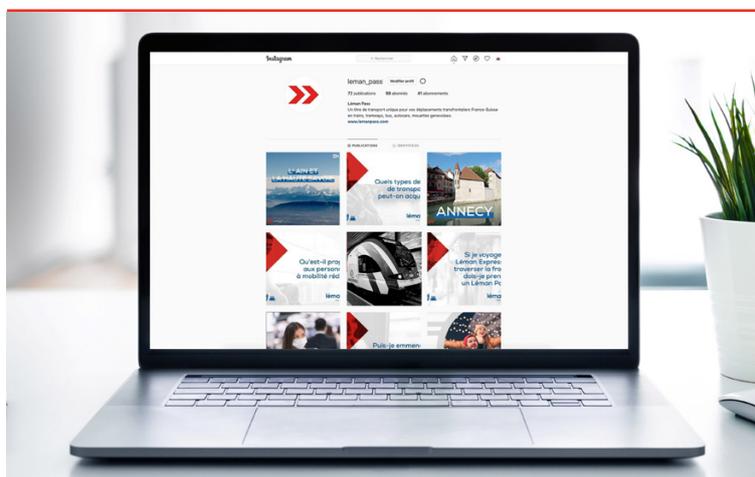
Parallèlement à l'activité déployée sur le site [lemanpass.com](http://lemanpass.com), des pages Facebook, LinkedIn et Instagram ont été créées.

Des publications, visant à conforter l'identité de la nouvelle communauté tarifaire et à promouvoir son offre en termes de titres et d'abonnements, ont été régulièrement relayés sur ces différentes plateformes sociales.

Un fort engouement a été perceptible dès le premier jour de présence sur les réseaux sociaux, avec un nombre d'abonnés en forte croissance jusqu'au mois de mars 2020, et de manière organique uniquement.

Dès mars, l'ascension s'est interrompue avec l'arrivée de la Covid-19.

La présence de la communauté tarifaire sur les différents supports digitaux laisse toutefois penser qu'un fort potentiel reste encore exploitable pour l'atteinte des objectifs.





➤ Campagne réalisée avant l'arrivée de la pandémie de la COVID-19.



## COVID-19 : UN DÉDOMMAGEMENT ADRESSÉ À CHAQUE VOYAGEUR »

Léman Pass a informé ses abonnés des mesures compensatoires liées à la situation pandémique. En effet, les États suisses et français ont émis au début de l'année 2020 des directives restreignant les déplacements aux seuls cas d'extrêmes nécessités.

Dès lors et quand bien même les entreprises de transport ont maintenu leur offre, les partenaires de Léman Pass ont octroyé des dédommagements pour la clientèle du réseau.

Chaque abonné a donc reçu un courrier indiquant le montant cumulé accordé par l'ensemble des partenaires.

Ce bon était à faire valoir sur l'achat d'un abonnement mensuel ou annuel Léman Pass. Ainsi, 1'278 personnes ont été dédommagées pour un montant global de CHF 31'130.–



## UN PLAN DU RÉSEAU TRANSFRONTALIER ADAPTÉ ET PERFORMANT >>

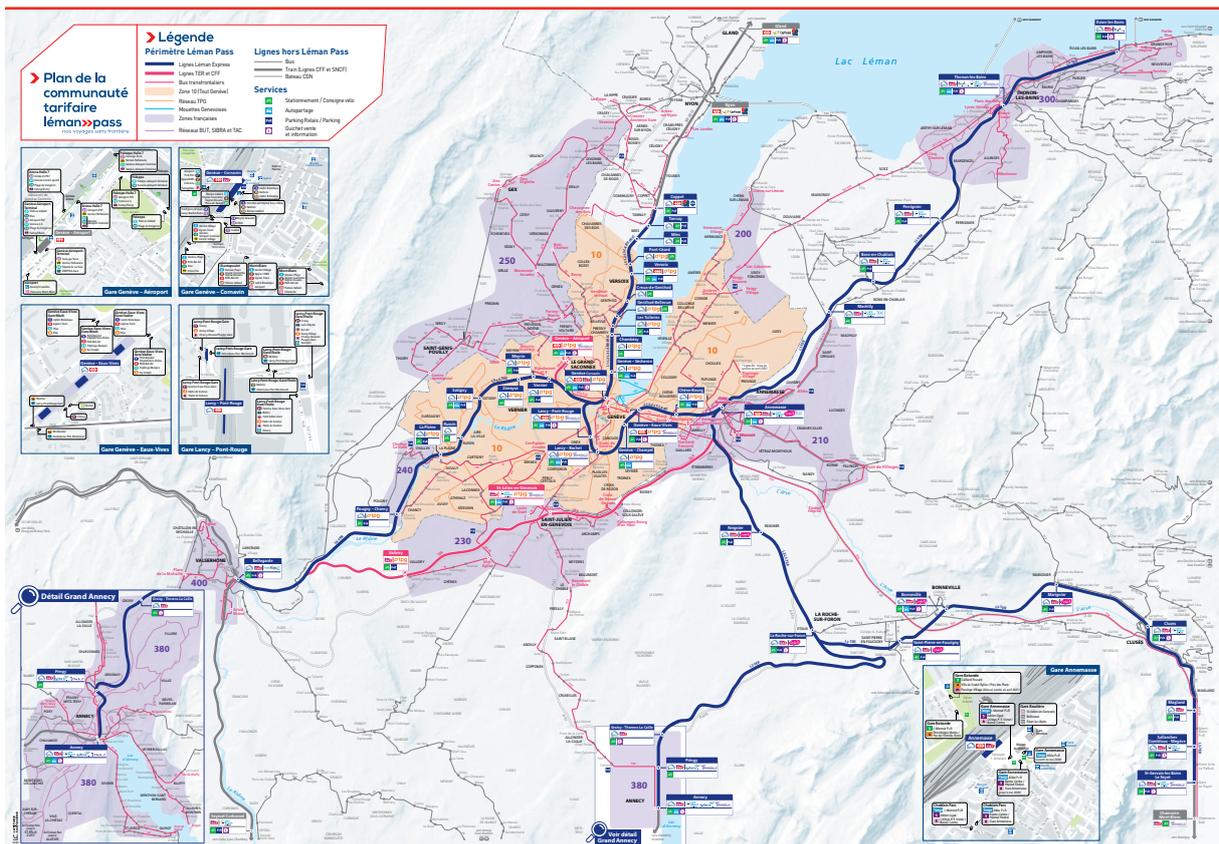
Le plan Léman Pass, cartographie précise du réseau transfrontalier des lignes ferroviaires et routières, publié en 2019, a été réadapté afin d'intégrer les évolutions qui sont intervenues depuis le lancement en décembre 2019 du Léman Express, dans sa version intégrale ainsi que d'ajouter des informations complémentaires, comme par exemple des focus sur les gares de Genève – Eaux-Vives et Genève Lancy – Pont-Rouge ou encore les diverses correspondances, des mentions de nature à faciliter les déplacements des voyageurs entre les deux pays et à gommer l'effet frontière conformément au slogan de Léman Pass: « nos voyages sans frontière ».

85'000 exemplaires du plan Léman Pass ont été distribués dans les gares CFF Genève Cornavin, Genève Eaux-Vives et les gares SNCF d'Annemasse, d'Annecy, de Pringy et de Groisy. Il était également disponible auprès de Lémanis, Transdev, Lihsa, Thonon



Agglo, Région Auvergne Rhône Alpes, Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT), Grand Genève et Genevois Français Pôle Métropolitain. L'Office du tourisme d'Annecy a également distribué des exemplaires aux visiteurs de la région.

Le plan est disponible sur [lemanpass.com](http://lemanpass.com).



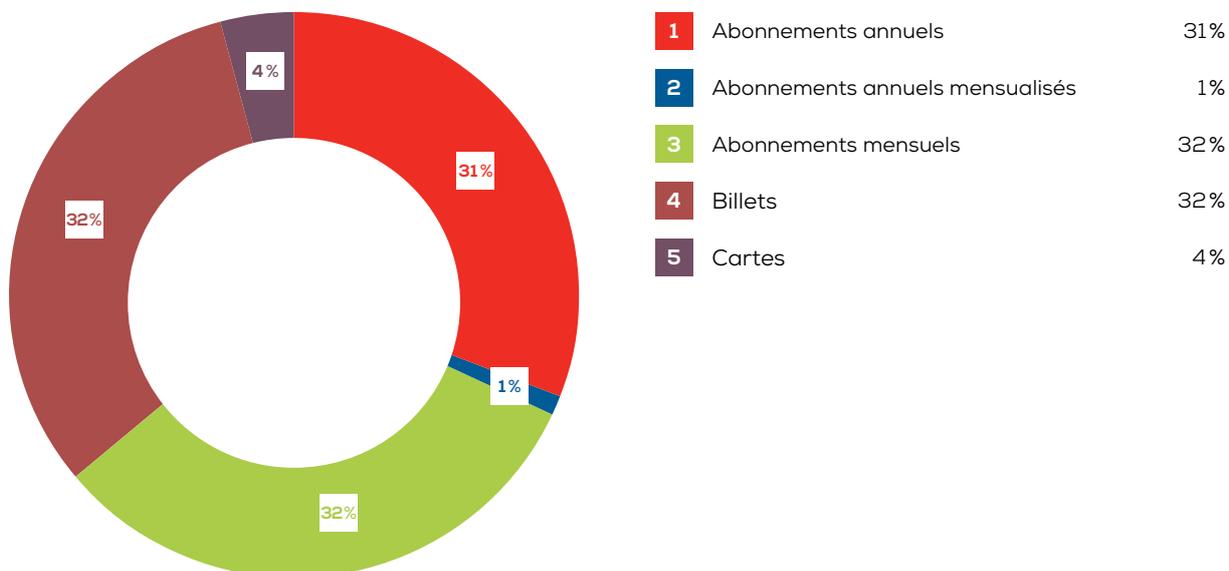
# 4.

## Ventes année 2020 des titres de transports Léman Pass

Produits communautaires Léman Pass  
de novembre 2019 à décembre 2020.

Bien que le Léman Express ait été inauguré dans sa version intégrale le 15 décembre 2019, certains titres de transport ont été ouverts à la vente dès novembre 2019.

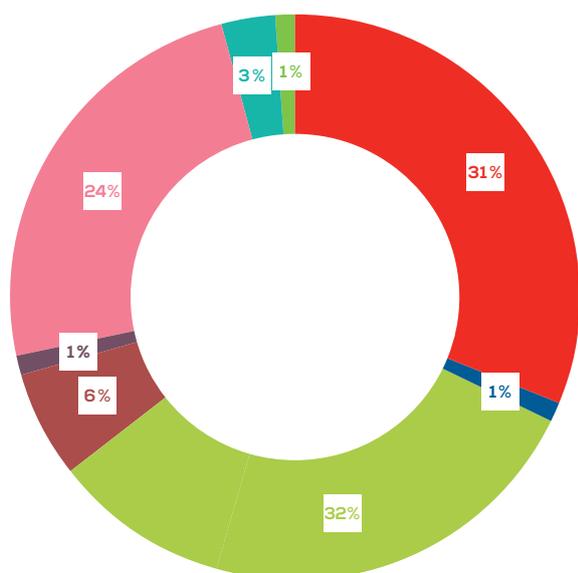
### a. Recettes par famille d'article



Recettes par famille d'article	Ventes en CHF
Abonnements annuels	4'558'412
Abonnements annuels mensualisés	133'287
Abonnements mensuels	4'745'529
Billets	4'752'998
Cartes	602'585
<b>Total</b>	<b>14'792'812</b>



## b. Recettes par articles



1	Abonnements Léman Pass annuels	31%
2	Abonnements Léman Pass annuels mensualisés	1%
3	Abonnements Léman Pass mensuels	32%
4	Billets Léman Pass	6%
5	Billets Léman Pass complémentaires	1%
6	Billets Léman Pass animaux	0%
7	Billets Léman Pass multizones	24%
8	Billets Léman Pass de surclassement	0%
9	Billets Léman Pass vélos	0%
10	Cartes Léman Pass 1 jour	3%
11	Cartes Léman Pass 1 jour multizones	1%
12	Cartes Léman Pass 5 jours multizones	0%
13	Sauts de Puce transfrontaliers	0%

### Recettes par famille d'article

### Ventes en CHF

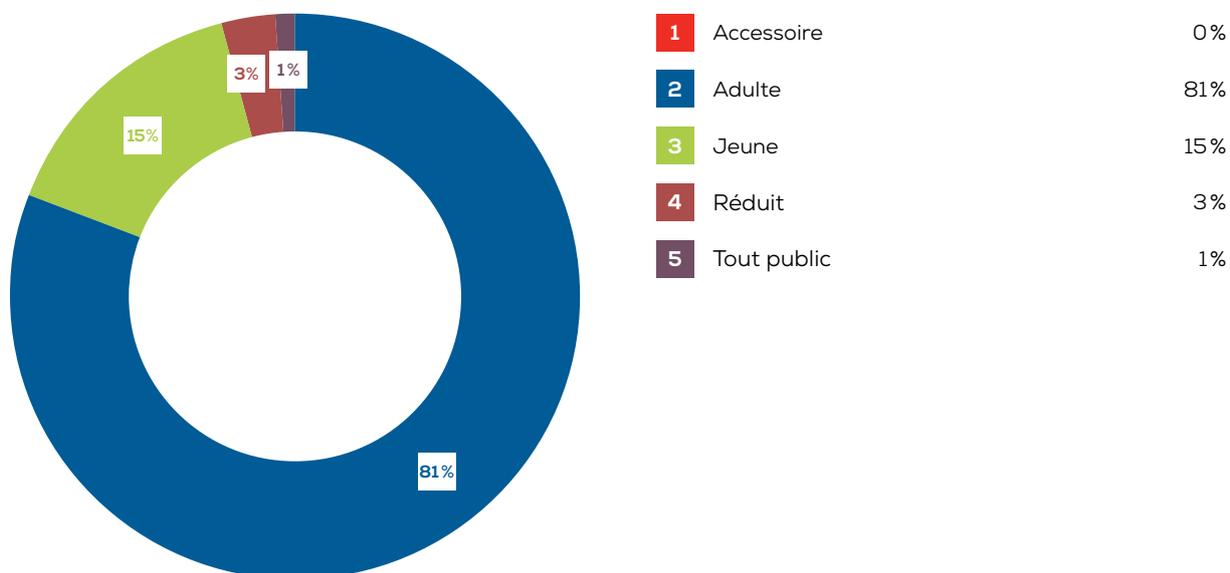
Abonnements Léman Pass annuels	4'558'412
Abonnements Léman Pass annuels mensualisés	133'287
Abonnements Léman Pass mensuels	4'745'529
Billets Léman Pass	909'908
Billets Léman Pass complémentaires	191'484
Billets Léman Pass animaux	1'655
Billets Léman Pass multizones	3'590'383
Billets Léman Pass de surclassement	4'535
Billets Léman Pass vélos	2'831
Cartes Léman Pass 1 jour	422'852
Cartes Léman Pass 1 jour multizones	130'273
Cartes Léman Pass 5 jours multizones	49'286
Sauts de Puce transfrontaliers	52'377

**Total**

**14'792'812**

## C.

# Recettes par catégories de client



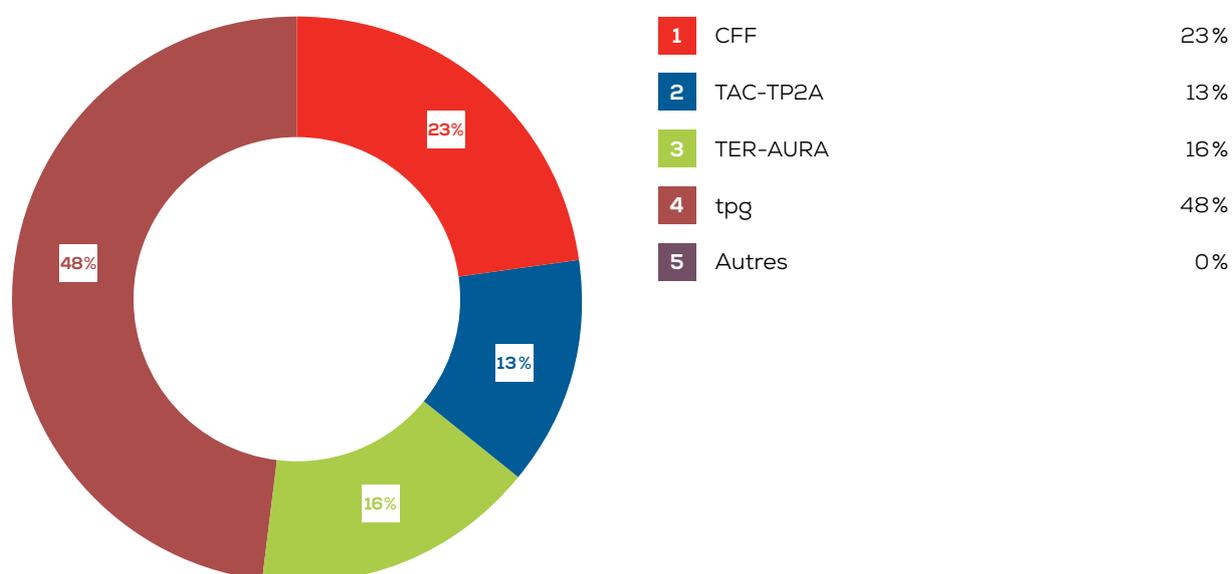
### Recettes par catégorie de client

### Ventes en CHF

Accessoire	4'486
Adulte	11'997'838
Jeune	2'293'235
Réduit	395'764
Tout public	101'489
<b>Total</b>	<b>14'792'812</b>



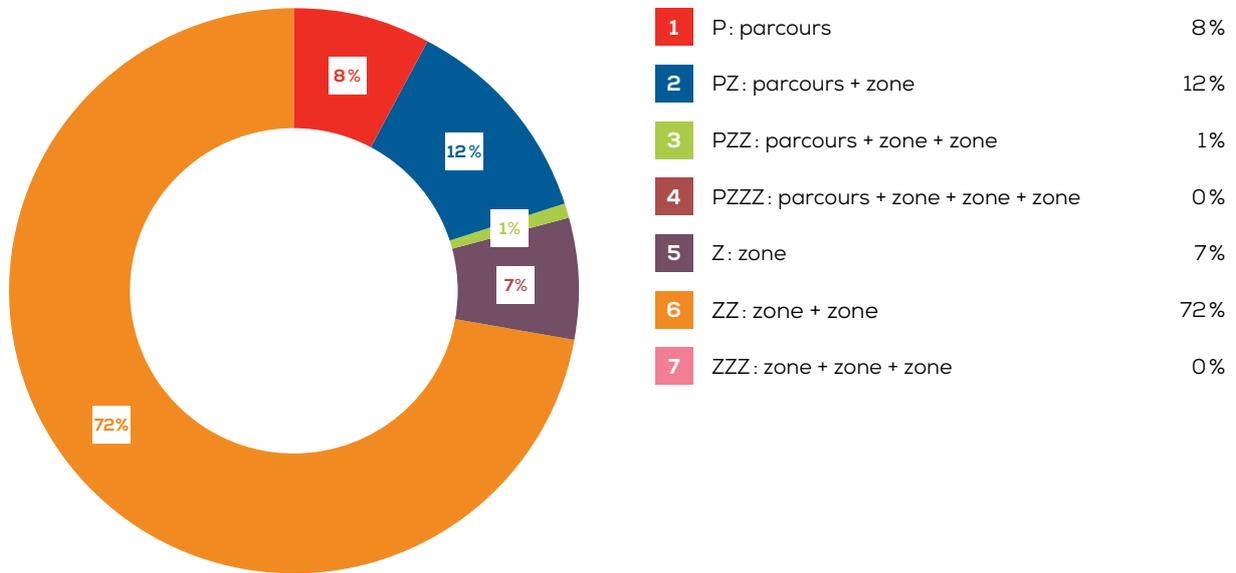
## d. Recettes par vendeurs



Recettes par vendeurs	CHF	EUR transcrits en CHF	Ventes en CHF
AVA-wsb	14	0	14
BLS-bls	172	0	172
BLS-mlb	9	0	9
BOB	5	0	5
BUT-STAT	0	1'741	1'741
CFF	3'332'644	0	3'332'644
CGN	80	0	80
LEB	37	0	37
MGB-fo	40	0	40
MOB	50	0	50
MVR-cev	12	0	12
NStCM	39	0	39
RhB	15	0	15
SIBRA	0	1'619	1'619
SOB-bt	40	0	40
TAC-TP2A	0	2'000'732	2'000'732
TER-AURA	0	2'366'460	2'366'460
TL-lo	77	0	77
TPF	84	0	84
TPF Auto	5	0	5
tpg	6'208'491	852'340	7'060'830
TPN	5	0	5
TRA-TRDV	0	27'964	27'964
TRAVYS-ysc	133	0	133
ZB	-40	0	-40
ZVV	47	0	47
<b>Total</b>	<b>9'541'956</b>	<b>5'250'856</b>	<b>14'792'812</b>

## e.

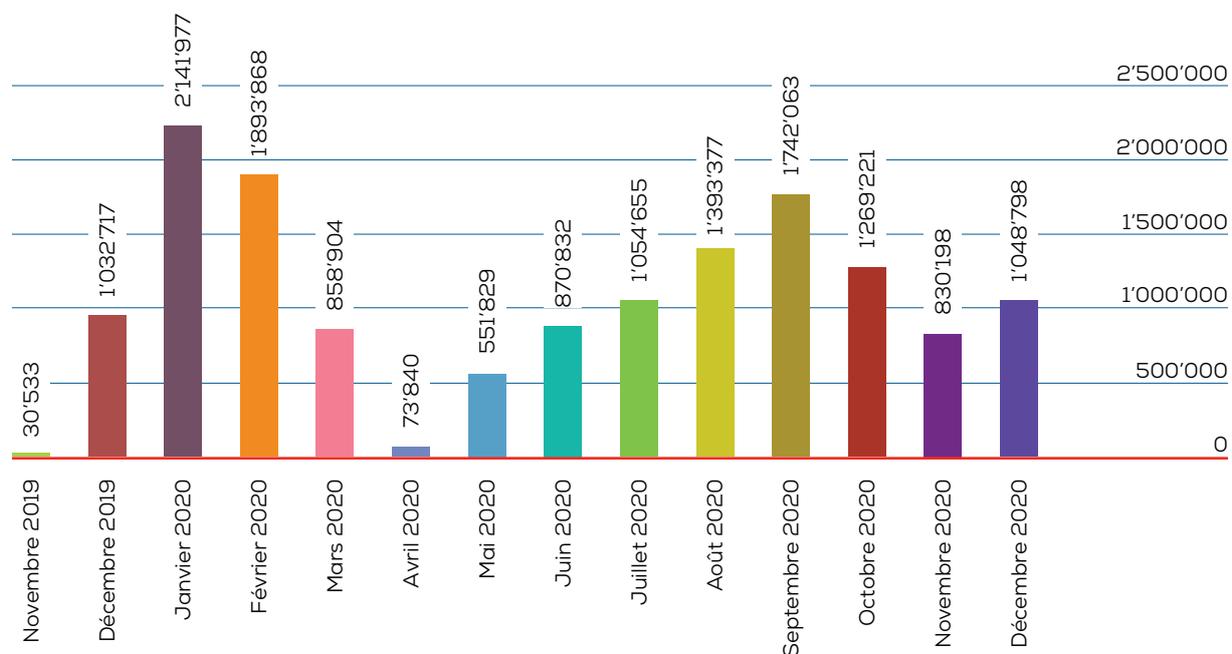
# Recettes par combinaisons



Recettes par combinaisons	CHF	EUR transcrits en CHF	Ventes en CHF
P: parcours	482'576	700'639	1'183'215
PZ: parcours + zone	1'037'099	750'975	1'788'074
PZZ: parcours + zone + zone	100'367	43'272	143'638
PZZZ: parcours + zone + zone + zone	282	0	282
Z: zone	572'552	406'082	978'634
ZZ: zone + zone	7'312'493	3'349'353	10'661'846
ZZZ: zone + zone + zone	36'586	536	37'122
<b>Total</b>	<b>9'541'956</b>	<b>5'250'856</b>	<b>14'792'812</b>

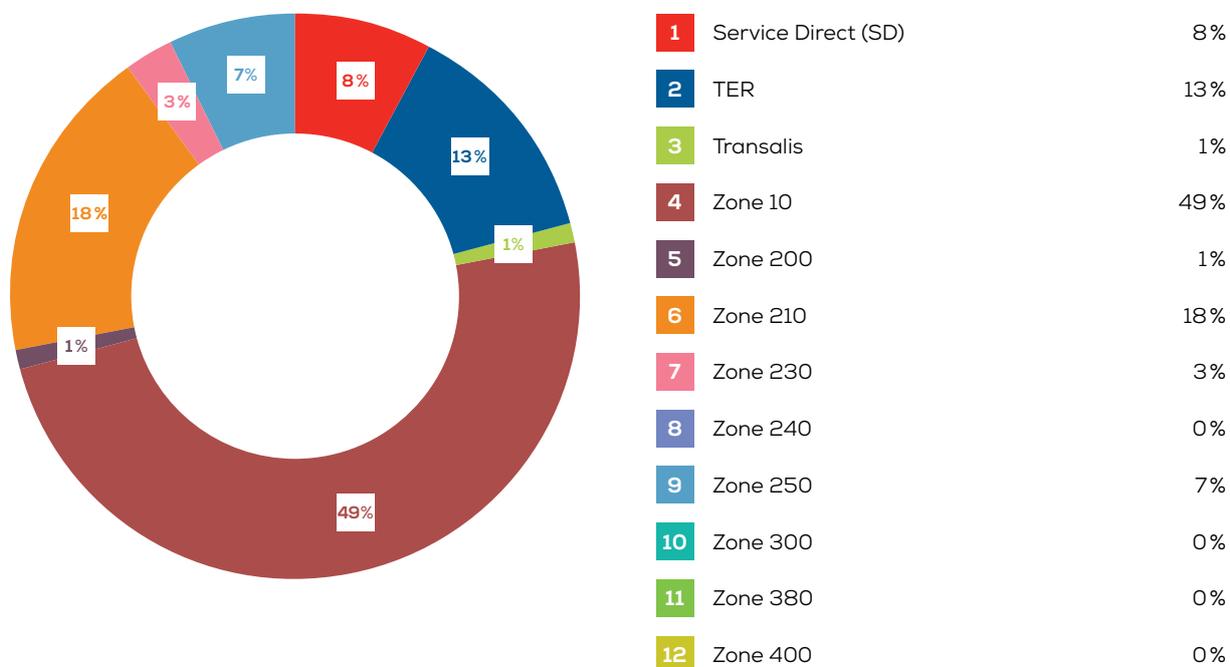


## f. Recettes par mois de vente



Recettes par mois de vente	CHF	EUR transcrits en CHF	Ventes en CHF
Novembre 2019	27'156	3'377	30'533
Décembre 2019	742'599	290'118	1'032'717
Janvier 2020	1'483'341	658'637	2'141'977
Février 2020	1'269'265	624'603	1'893'868
Mars 2020	548'340	310'564	858'904
Avril 2020	59'653	14'187	73'840
Mai 2020	241'750	310'079	551'829
Juin 2020	534'945	335'887	870'832
Juillet 2020	661'555	393'101	1'054'655
Août 2020	882'418	510'959	1'393'377
Septembre 2020	1'118'894	623'169	1'742'063
Octobre 2020	809'504	459'717	1'269'221
Novembre 2020	480'199	349'998	830'198
Décembre 2020	682'336	366'461	1'048'798
<b>Total</b>	<b>9'541'956</b>	<b>5'250'856</b>	<b>14'792'812</b>

## g. Recettes par tarifs applicables

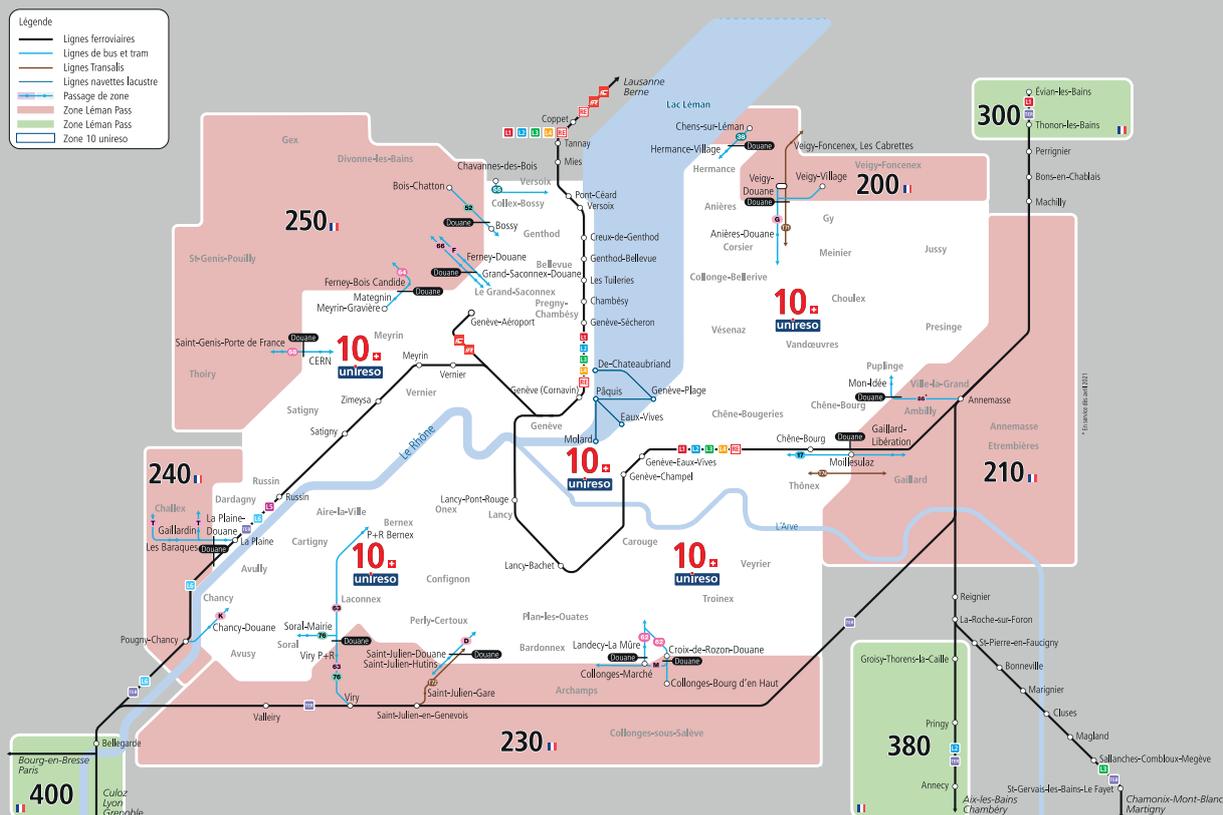


Tarif applicable	2020	2019*	Ventes en CHF
Service Direct (SD)	1'075'325	65'276	1'140'602
TER	1'790'443	101'003	1'891'446
Transalis	72'674	5'626	78'300
Zone 10	6'769'175	542'274	7'311'449
Zone 200	142'615	10'272	152'887
Zone 210	2'399'534	235'387	2'634'921
Zone 230	478'083	35'108	513'191
Zone 240	31'941	3'432	35'374
Zone 250	945'185	62'974	1'008'160
Zone 300	21'862	1'555	23'417
Zone 380	2'365	315	2'680
Zone 400	360	27	387
<b>Total</b>	<b>13'729'561</b>	<b>1'063'250</b>	<b>14'792'812</b>

\* Entrée en service du Léman Express le 15 décembre 2019.



# Plan des zones Léman Pass



Vous avez la possibilité de combiner les zones urbaines de Thonon-Evian, d'Annecy-Pringy-Groisy et de Valserhône avec le trajet transfrontalier (le parcours) et tout le territoire de Genève en un seul et unique billet.

Les zones limitrophes au canton de Genève de Veigy, Annemasse, St-Julien-en-

Genevois y compris Collonges et Valleiry, Pougny et Paysde-Gex font partie de la tarification Léman Pass.

Par ailleurs, les tronçons de lignes interurbaines pénétrant dans ces villes (par exemple la T72 Annecy-Genève Aéroport) sont également concernés par le Léman Pass.



## 5.

Les décomptes  
Léman Pass

PRODUITS DU TRANSPORT » 2020	CCTLP <sup>(1)</sup> 2020	TVA	Montants HT	Comptes 2020 HT	Clés de bouclage	
					Solde à répartir CHF	% vs CCTLP
<b>VENTES REPLEX</b>						
Transports Publics Genevois (tpg), CHF				5'762'103.50		
Chemin de Fer Fédéraux (CFF), CHF				3'121'577.40		
Chemin de Fer Fédéraux (CFF), CHF, ventes 2019				3'152.40		
Autres opérateurs CH, CHF				851.70		
BUT-STAT, EUR transcrits				1'741.20		
SIBRA, EUR transcrits				1'618.60		
TAC-TP2A, EUR transcrits				1'827'477.80		
TER-AURA, EUR transcrits				2'291'912.19		
TER-AURA, EUR transcrits, ventes 2019				74'547.88		
Transports Publics Genevois (tpg), EUR transcrits				808'257.20		
<b>1<sup>ÈRE</sup> CLASSE</b>						
Abonnements annuels					23'326.00	
Abonnements mensuels					36'119.40	
Billets					65'457.00	
Cartes					15'129.00	
<b>2<sup>ÈME</sup> CLASSE</b>						
Abonnements annuels					4'110'524.59	
Abonnements mensuels					4'579'839.50	
Billets					4'412'551.20	
Billets Saut de puces NOVA					4'666.70	
Cartes					563'637.30	
<b>SURCLASSEMENT</b>						
Billets					4'288.90	
<b>COMMISSIONNEMENTS</b>						
Commissions à recevoir					488'411.13	
Financements à payer					-488'247.81	
Financements Saut de puces NOVA					-163.32	



PRODUITS DU TRANSPORT » 2020 (SUITE)	CCTLP <sup>(1)</sup> 2020	TVA	Montants HT	Clés de boucllement		
				Comptes 2020 HT	Solde à répartir CHF	% vs CCTLP
<b>CORRECTION TITRES LOCAUX (HORS LÉMAN PASS)</b>						
Billets, 1 <sup>ère</sup> Classe				-22.40		
Abonnements annuels, 2 <sup>ème</sup> Classe				-51'934.80		
Abonnements mensuels, 2 <sup>ème</sup> Classe				-55'045.00		
Billets, 2 <sup>ème</sup> Classe				-5'306.20		
Billets, Surclassement				-24.20		
Commissions à recevoir				-3'997.23		
Financements à payer				3'997.23		
<b>VENTES RÉPARTITION MANUELLE</b>						
Transalis-Transdev, EUR transcrits				26'354.20		
Billets, 2 <sup>ème</sup> Classe					26'354.20	
Commissions à recevoir					922.40	
Financements à payer					-922.40	
<b>Total produits communautaires 2020</b>	<b>22'223'465.00</b>			<b>13'919'594.07</b>	<b>13'729'561.19</b>	<b>62%</b>

PRODUITS DU TRANSPORT » 2019	CCTLP <sup>(1)</sup> 2020	TVA	Montants HT	Comptes 2020 HT	Solde à répartir CHF	% vs CCTLP
<b>VENTES REPLEX</b>						
Transports Publics Genevois (tpg), CHF				551'441.60		
Chemin de Fer Fédéraux (CFF), CHF				218'875.00		
Autres opérateurs CH, CHF				49.40		
TAC-TP2A, EUR transcrits				173'254.00		
Transports Publics Genevois (tpg), EUR transcrits				44'082.50		
<i>Ventes 2019 déclarées en 2020, autres clés</i>		1.000			37'309.74	
<i>Commissionnements</i>					1'303.32	
<i>Ventes 2019 déclarées en 2020, clés définitives zone 10</i>					40'390.54	
<i>Commissionnements</i>					-1'303.32	
<b>1<sup>ÈRE</sup> CLASSE</b>						
Abonnements annuels					1'282.80	
Abonnements mensuels					1'668.80	
Billets					2'989.10	
Cartes					536.60	
<b>2<sup>ÈME</sup> CLASSE</b>						
Abonnements annuels					581'182.00	
Abonnements mensuels					156'889.30	
Billets					227'062.50	
Billets Saut de puces NOVA					195.50	
Cartes					15'625.70	
<b>SURCLASSEMENT</b>						
Billets					270.20	
<b>COMMISSIONNEMENTS</b>						
Commissions à recevoir					35'582.83	
Financements à payer					-35'575.99	
Financements Saut de puces NOVA					-6.84	



<b>PRODUITS DU TRANSPORT » 2019 (SUITE)</b>	<b>CCTLP <sup>(1)</sup> 2020</b>	<b>TVA</b>	<b>Montants HT</b>	<b>Comptes 2020 HT</b>	<b>Solde à répartir CHF</b>	<b>% vs CCTLP</b>
<b>CORRECTION TITRES LOCAUX (HORS LÉMAN PASS)</b>						
Abonnements annuels, 2 <sup>ème</sup> Classe					-2'319.40	
Abonnements mensuels, 2 <sup>ème</sup> Classe					-1'346.70	
Billets, 2 <sup>ème</sup> Classe					-96.50	
Commissions à recevoir					-138.43	
Financements à payer					138.43	
<b>VENTES RÉPARTITION MANUELLE</b>						
Transalis-Transdev, EUR transcrits				1'610.25		
Billets, 2 <sup>ème</sup> Classe					1'610.25	
Commissions à recevoir					56.36	
Financements à payer					-56.36	
<b>Total produits communautaires 2019</b>				<b>989'312.75</b>	<b>1'063'250.43</b>	

<b>PRODUITS DU TRANSPORT » 2019 ET 2020</b>	<b>CCTLP <sup>(1)</sup> 2020</b>	<b>TVA</b>	<b>Montants HT</b>	<b>Comptes 2020 HT</b>	<b>Solde à répartir CHF</b>	<b>% vs CCTLP</b>
<b>Total produits du transports 2019 et 2020</b>	<b>22'223'465.00</b>			<b>14'908'906.82</b>	<b>14'792'811.62</b>	<b>67%</b>
Total correction titres locaux 2019 et 2020					-116'095.20	

<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>CCTLP <sup>(1)</sup> 2020</b>	<b>TVA</b>	<b>Montants HT</b>	<b>Comptes 2020 HT</b>	<b>Solde à répartir CHF</b>	<b>% vs CCTLP</b>
Amortissements des participations de tiers		1.000	24'852.60	24'852.60		
Commissions de perception		1.000	120.27	120.27		
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>0.00</b>		<b>24'972.87</b>	<b>24'972.87</b>		



CHARGES DE FONCTIONNEMENT <sup>a</sup>	Clés 20/21					
	CCTLP <sup>(1)</sup> 2020	TVA	Montants HT	Comptes 2020 HT	Solde à répartir CHF	% vs CCTLP
Charges de personnel	-188'000.00	1.000	-148'903.37	-148'903.37	-188'000.00	79% <sup>b</sup>
Frais administratifs	-65'000.00	1.000	-114'723.60	-114'723.60	-65'000.00	176% <sup>c</sup>
Frais de vente CH direct (non confirmé)	-62'000.00	1.000	-2'095.00	-2'095.00	-62'000.00	3% <sup>b</sup>
Frais de communication	-100'000.00	1.000	23'140.96	23'140.96	-100'000.00	-23% <sup>c</sup>
Frais informatiques	-108'000.00	1.000	-141'521.49	-141'521.49	-108'000.00	131% <sup>b</sup>
Frais généraux et financiers	-19'000.00	1.000	-18'239.37	-18'239.37	-19'000.00	96% <sup>c</sup>
Amortissements	-25'000.00	1.000	-24'852.60	-24'852.60	-25'000.00	99% <sup>b</sup>
Divers et imprévus	-33'000.00	1.000	-6'612.27	-6'612.27	-33'000.00	20% <sup>c</sup>
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>-600'000.00</b>		<b>-433'806.74</b>	<b>-433'806.74</b>	<b>-600'000.00</b>	<b>72%</b>

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	Autres clés					
	CCTLP <sup>(1)</sup> 2020	TVA	Montants HT	Comptes 2020 HT	Solde à répartir CHF	% vs CCTLP
Bons COVID-19 Léman Pass		1.000	-49'115.85	-49'491.49	-49'491.49	<sup>d</sup>
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>0.00</b>		<b>-49'115.85</b>	<b>-49'491.49</b>	<b>-49'491.49</b>	

RÉSULTAT D'EXPLOITATION						
	CCTLP <sup>(1)</sup> 2020	TVA	Montants HT	Comptes 2020 HT	Solde à répartir CHF	% vs CCTLP
<b>Résultat net</b>	<b>21'623'465.00</b>		<b>-457'949.73</b>	<b>14'450'581.45</b>	<b>14'143'320.13</b>	<b>65%</b>
Engagements à facturer aux partenaires		1.000	-17'361.03	-17'361.03		<sup>e</sup>



BUDGET D'INVESTISSEMENT DU LÉMAN PASS	CCTLP <sup>(1)</sup> 2020	TVA	Montants HT	Comptes 2020 HT	Solde à répartir CHF	% vs CCTLP
Frais de création Chambre de répartition	1'118'450.00	1.000	1'043'817.60	1'043'817.60	1'043'817.60	93% <b>f</b>
Subvention reçue d'avance					34'840.95	
À facturer aux partenaires		1.000	69'681.90	69'681.90	34'840.95	
<b>Investissement total</b>	<b>1'118'450.00</b>		<b>1'113'499.50</b>	<b>1'113'499.50</b>	<b>1'113'499.50</b>	<b>100%</b>

### Légende du décompte Léman Pass

- (1) Convention relative à la Communauté tarifaire Léman Pass (CCTLP), du 15.12.2019.
- a** Sur les exercices 2020 et 2021, les charges de fonctionnement sont facturées selon les coûts budgétés et clés prédéfinies (CCTLP)
  - b** Coûts réels refacturés fin 2021, selon clés variables
  - c** Coûts réels refacturés fin 2021, selon clés fixes
  - d** Selon comptes au 31.12.20, y.c. TVA facturée par les partenaires
  - e** Ces coûts seront refacturés en 2021
  - f** Sans TTC CHF 32'700.- part réglée directement par le Canton de Genève



ACTA SA  
Rue De-Candolle 11  
1205 Genève

Tel +41 22 310 16 60

#### **Aux partenaires de la Communauté Tarifaire Léman Pass**

#### **Rapport de l'auditeur indépendant**

Nous avons effectué l'audit des informations financières présentées dans le décompte Léman Pass 2020 au 31.12.2020 ci-joint (dénommé ci-après « le décompte »). Le décompte a été établi par la direction de GCT Gestion communauté tarifaire Sàrl sur la base des conventions signées entre les partenaires de la Communauté Tarifaire Léman Pass.

#### **Responsabilité de la direction pour le décompte présenté**

La direction est responsable de l'établissement du décompte conformément aux conventions signées entre les partenaires de la Communauté Tarifaire Léman Pass, ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un décompte ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur le décompte sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que le décompte ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans le décompte. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que ce décompte comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement du décompte afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptable retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciations de la présentation d'ensemble du décompte.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion d'audit**

À notre avis, les informations financières présentées dans le décompte Léman Pass 2020 au 31.12.2020 ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions conventionnelles signées entre les partenaires de la Communauté Tarifaire Léman Pass.





ACTA SA  
Rue De-Candolle 11  
1205 Genève

Tel +41 22 310 16 60

### Principes comptables et restriction sur la distribution du présent rapport

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les charges de fonctionnement réparties correspondent au Plan Financier Pluriannuel d'investissement 2020-2024 (colonne « CCTLP<sup>(1)</sup> » du décompte) et ne correspondent pas aux charges de fonctionnement réelles (colonne « Solde à répartir » du décompte). Dès 2021, les charges de fonctionnement réelles devraient être réparties. L'année 2020 devrait faire l'objet d'une correction dans le décompte 2021. Les charges réelles étant inférieures au Plan Financier Pluriannuel, cette correction serait favorable aux partenaires.

Ce décompte a été établi pour satisfaire aux exigences émanant des partenaires de la Communauté Tarifaire Léman Pass. En conséquence, cet état peut ne pas convenir pour répondre à un autre objectif. Notre rapport est destiné uniquement à la société GCT Gestion Communauté tarifaire Sàrl ainsi qu'aux partenaires de la Communauté Tarifaire Léman Pass et ne saurait être distribué à des parties autres que la société GCT Gestion Communauté tarifaire Sàrl ainsi qu'aux partenaires de la Communauté Tarifaire Léman Pass.

Genève, le 10 mai 2021

ACTA SA  
  
 Daniel Humbel  
 Expert-réviseur agréé  
 (Réviseur responsable)

  
 Jérôme Veau  
 réviseur

Annexe : Décompte Léman Pass 2020



a.

## Tableau synoptique : par partenaires

PAR PARTENAIRES	Total	Canton de Genève	La Région Auvergne Rhône-Alpes	Annemasse Les Voirons Agglom.	Grand Annecy Agglom.	Thonon Agglom.	Valsérhône
Produits 2020	13'729'561.19	—	—	—	—	—	—
Produits 2019	1'063'250.43	—	—	—	—	—	—
Charges	-649'491.49	—	-229'140.03	-85'212.00	-11'286.00	-7'900.21	-3'385.76
Résultat	14'143'320.13	—	-229'140.03	-85'212.00	-11'286.00	-7'900.21	-3'385.76
<b>Investissements</b>	<b>1'113'499.50</b>	<b>540'399.75</b>	<b>458'479.80</b>	<b>18'304.81</b>	<b>40'724.47</b>	<b>25'606.10</b>	<b>2'441.40</b>

PAR PARTENAIRES (SUITE)	GLCT	CFF	TER-AURA	TPN/NStcM	ABG	Transalis Transdev
Produits 2020	145'291.55	1'585'046.09	2'799'403.60	429.14	18'707.91	84'738.59
Produits 2019	10'699.07	101'827.24	186'171.97	5.72	1'243.76	6'787.76
Charges	-11'286.00	-74'896.00	-3'741.53	—	—	—
Résultat	144'704.62	1'611'977.33	2'981'834.04	434.86	19'951.67	91'526.35
<b>Investissements</b>	<b>27'543.17</b>	—	—	—	—	—

PAR PARTENAIRES (SUITE)	tpg	SMGN	TAC-TP2A	Ste BUT	Ste Lisha	SIBRA	MOB-RDTA
Produits 2020	8'256'078.26	17'569.06	801'133.55	18'734.13	44.02	2'038.28	347.01
Produits 2019	674'909.21	1'616.46	78'352.73	1'330.04	6.05	274.48	25.94
Charges	-221'979.74	-664.22	—	—	—	—	—
Résultat	8'709'007.73	18'521.30	879'486.28	20'064.17	50.07	2'312.76	372.95
<b>Investissements</b>	—	—	—	—	—	—	—



## b.

# Tableau synoptique: par tarifs

PAR TARIFS	Total	AO	SD	TER	Transalis
Produits 2020	13'729'561.19	–	1'075'325.36	1'790'442.77	72'673.60
Comm. 2020	0.00	–	25'186.50	-12'593.83	-1'943.04
Produits 2019	1'063'250.43	–	65'276.47	101'002.90	5'626.10
Comm. 2019	0.00	–	881.48	-1'160.79	-151.45
Charges	-649'491.49	-348'210.00	-51'524.53	-3'741.53	–
Résultat	14'143'320.13	-348'210.00	1'089'077.30	1'887'704.14	78'299.70
<b>Investissements</b>	<b>1'113'499.50</b>	<b>1'113'499.50</b>	–	–	–

PAR TARIFS (SUITE)	Zone 10	Zone 200	Zone 210	Zone 230	Zone 240
Produits 2020	6'769'175.03	142'615.45	2'399'533.53	478'082.93	31'941.20
Comm. 2020	-25'583.88	-5'013.93	30'303.76	-2'882.55	-429.58
Produits 2019	542'273.66	10'271.92	235'387.22	35'107.59	3'432.33
Comm. 2019	-120.54	-362.55	1'370.08	-123.59	-130.75
Charges	-246'015.43	–	–	–	–
Résultat	7'065'433.26	152'887.37	2'634'920.75	513'190.52	35'373.53
<b>Investissements</b>	–	–	–	–	–

PAR TARIFS (SUITE)	Zone 250	Zone 300	Zone 380	Zone 400
Produits 2020	945'185.44	21'861.50	2'364.78	359.60
Comm. 2020	-6'357.80	-647.45	-25.61	-12.59
Produits 2019	62'974.45	1'555.12	315.37	27.30
Comm. 2019	-132.21	-57.73	-10.59	-1.36
Charges	–	–	–	–
Résultat	1'008'159.89	23'416.62	2'680.15	386.90
<b>Investissements</b>	–	–	–	–

